

## Attribution de subventions « Patrimoine »

L'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 5 projets ou manifestations, présentés ci-dessous et récapitulés dans un tableau en fin de note.

### Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Loire (CDAFAL 42) – « Eau Bien Commun » (2016-2017)

L'Etablissement a été sollicité par le CDAFAL 42 qui souhaite poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années sur la qualité de l'eau. Il souhaite continuer à travailler sur la connaissance et la prise de conscience du public sur les différents enjeux. Pour cette nouvelle période, le DAFAL souhaite orienter son action sur les micropolluants.

L'Association souhaite réaliser une exposition sur les perturbateurs endocriniens, diffuser des dépliants du « réseau environnement santé », interpeller les élus, faire des réunions publiques, participer aux colloques de l'ANSES, organiser un événement avec les lycées agricoles du département de la Loire.

En parallèle, l'association souhaite également informer et sensibiliser sur le risque de crues, plus précisément : réaliser une formation à destination des responsables associatifs et dispensée par ERN France / SOS Loire vivante ; réaliser un document pédagogique pour le grand public réalisé par ERN France / SOS Loire vivante.

Enfin, l'association souhaite également travailler sur la question des retenues collinaires en lien avec la Fédération de pêche 42, la FRAPNA et l'ONEMA ayant comme objectif de former les interlocuteurs associatifs afin d'élaborer une position des associations de consommateurs à défendre dans les instances.

#### Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Rédaction et conception de matériel	9 447 €	Conseil régional	4 500 €	4,77%
Formation-Information du public sur les phosphates, nitrates, pesticides et perturbateurs endocriniens	2 790 €	<b>EP Loire</b>	<b>11 000 €</b>	<b>11,66%</b>
Sensibilisation des élus	1 050 €	Agence de l'eau Loire-Bretagne	19 000 €	20,13%
Dialogue avec les jeunes agriculteurs	7 175 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	2 000 €	2,12%
Salariés	26 410 €	Conseil départemental 42	4 000 €	4,24%
Frais proportionnels et frais de stages	15 313 €	Saint-Etienne Métropole	2 500 €	2,65%
Evaluation participation bénévoles	29 376 €	Roanne Agglomération	1 500 €	1,59%
Mise à disposition local	2 808 €	ASP	17 685 €	18,74%
		Evaluation bénévolat	29 376 €	31,13%
		Mise à disposition local	2 808 €	2,98%
<b>TOTAL</b>	<b>94 369 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>94 369 €</b>	

A noter que l'Etablissement est intervenu financièrement pour des actions similaires en 2013 à hauteur de 8 250 € et en 2014 pour un montant de 2 000 €. Initialement, le partenariat avec cette association est né du travail sur la qualité de l'eau de la retenue de Villerest. Si les actions réalisées par cette association dans le Département de la Loire sont intéressantes, les thématiques retenues s'élargissent au fil des années, dépassant ainsi maintenant les sujets qui fondaient le soutien initial de l'EP Loire. Dans le respect du règlement financier de l'Etablissement (délibération n°16-63-CS du Comité syndical du 22 juin 2016), il est proposé de ne pas dépasser le plus petit montant accordé par une collectivité membre, soit 1 500 €.

### Matel Sport Roanne Canoë Kayak (42) – Championnat régional Auvergne Rhône-Alpes de fond de canoë-kayak (16 octobre 2016)

L'association organise sur le plan d'eau de Villerest le championnat régional de fond de canoë kayak course en ligne. Cette manifestation regroupe entre 150 et 200 participants de toute la région.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Location matériel	50 €	Participation des clubs	300 €	10,17%
Location sono	50 €	Ville de Roanne	450 €	15,25%
Récompenses	450 €	Comité départemental FFCK	500 €	16,95%
Achat barnum	2 000 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>800 €</b>	<b>27,12%</b>
Buvette	200 €	Recettes buvette	400 €	13,56%
Bateau sécurité, matériel course, publicité	250 €	Dons sponsors	500 €	16,95%
<b>TOTAL</b>	<b>2 950 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 950 €</b>	

**Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois (43) – Raid Nature des Gorges de l'Allier (15 mai 2016)**

L'Office de commerce et d'artisanat a organisé le 15 mai dernier le Raid Nature des Gorges de l'Allier. Cette manifestation sportive avait pour objectif de contribuer au développement économique et touristique en positionnant Brioude et sa région comme un site privilégié de pratique des sports de plein air.

L'Etablissement participe au financement de cette manifestation (précédemment intitulée Olympide d'Auvergne) depuis une dizaine d'années.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Communication	1 163,47 €	Communauté de communes de Brioude	5 505 €	
Location canoë (neutralisation de la course)	0 €	Inscriptions	3 792 €	
Récompenses	3 050 €	Conseil départemental 43	0 €	
Restauration	2 661,10 €	<b>EP Loire</b>	<b>628 €</b>	
Sécurité	1 211,62 €			
Fournitures	57,66 €			
Affranchissement	187,60 €			
<b>TOTAL</b>	<b>9 018,05</b>		<b>9 925 €</b>	

A noter que suite à un arrêté préfectoral, la course de canoë a été neutralisée, les dépenses ainsi prévues n'ont pas été réalisées. Le plan de financement a par conséquent été réduit et donne un bilan bénéficiaire de 906 €. L'Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois a tout de même souhaité solliciter l'Etablissement.

Pour information, le Conseil départemental 43 initialement sollicité à hauteur de 500 €, a indiqué à l'association (pour la raison précisée ci-dessus) qu'il n'apporterait pas de financement cette année.

**Ville de Bourbon-Lancy (71) – Création d'un embarcadère sur la Loire**

La ville de Bourbon-Lancy souhaite créer un embarcadère sur la Loire (lit majeur) d'une longueur de 55 m pour 4 m. de large. Plusieurs utilisations sont prévues pour cet équipement structurant : activités halieutiques, canoë, il servira également aux descendeurs de Loire qui souhaitent faire une halte dans la ville. Il servira également aux services de secours en cas d'intervention sur la Loire sur la rive Saône-et-Loire mais également sur la rive Allier, ce côté n'étant pas approprié pour une mise à l'eau du bateau des sapeurs-Pompiers.

Une phase préalable de concertation a déjà eu lieu en vue de la localisation précise de cet embarcadère et les différents acteurs se sont accordés sur cet emplacement. Les travaux seront réalisés en période d'été depuis la berge.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Aménagement embarcadère	12 628,20 €	Conseil régional	3 157,05 €	25,00%
		Fédération de pêche 71	1 500,00 €	11,88%
		<b>EP Loire</b>	<b>1 262,82 €</b>	<b>10,00%</b>
		Autofinancement	6 708,33 €	53,12%
TOTAL	12 628,20 €		12 628,20 €	

**Ville de Châteauneuf-sur-Loire / Musée de la Marine de Loire (45)** – Exposition temporaire (oct. 2016 – janv. 2017) : « *C'est à ce prix que vous mangez du sucre, la Loire et la traite des nègres* »  
Chaque année, le musée de la Marine de Loire organise des expositions temporaires liées à l'histoire de la navigation ou du patrimoine local. L'exposition qui se tiendra du 21 octobre 2016 au 30 janvier 2017 aura pour thème les flux commerciaux liant, aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, le bassin ligérien à l'Afrique et aux Antilles intitulée : « *C'est à ce prix que vous mangez du sucre, la Loire et la traite négrière* ».

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de mission	2 000 €	<b>EP Loire</b>	<b>1 500 €</b>	<b>9,67 %</b>
Carburant	800 €	DRAC Centre	3 000 €	19,36 %
Fournitures diverses	3 300 €	Conseil départemental du Loiret	1 500 €	9,67 %
Primes d'assurances	400 €	Autofinancement	7 500 €	48,4 %
Locations mobilières	600 €	Droits d'entrée	2 000 €	12,9 %
Documentation	200 €			
Autres frais diverses	5 460 €			
Annonces et insertions	1 300 €			
Catalogues et imprimés	1 440 €			
TOTAL	15 500 €	TOTAL	15 500 €	

**Il est proposé au Bureau d'approuver les délibérations correspondantes.**

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services*
			A	B	C			
« Eau Bien Commun » (2016-2017)	Conseil Départemental des Associations Familiales Laiques de la Loire (CDAFAL 42)	94 369,00 €			X	11 000 €	11,66 %	1 500 €
Championnat régional Auvergne Rhône-Alpes de fond de canoë-kayak (16/10/2016)	Matel Sport Roanne Canoë Kayak (42)	2 950,00 €				800 €	27,12 %	800 €
Raid Nature des Gorges de l'Allier (15 mai 2016)	Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois (43)	9 018,05 €		X	X	628 €	6,96 %	0 €
Création d'un embarcadère sur la Loire	Ville de Bourbon-Lancy (71)	12 628,20 €	X	X		1 262,82 €	10 %	1 262,82 €
Exposition temporaire (oct. 2016 – janv. 2017) : les flux commerciaux liant, aux 18 <sup>ème</sup> et 19 <sup>ème</sup> siècles, le bassin ligérien à l'Afrique et aux Antilles	Ville de Châteauneuf-sur-Loire / Musée de la Marine de Loire (45) –	15 500,00 €		X	X	1 500 €	9,68 %	1 500 €
<b>TOTAL</b>						<b>15 190,82 €</b>		<b>5 062,82 €</b>

\*Proposition des services faite sur la base du **règlement budgétaire et financier adopté par le Comité syndical du 22 juin 2016 (délibération n°16-63- CS)**

**X = Éligibilité** : **A** à l'itinérance à l'échelle du bassin ; **B** à l'interrégionalité et l'interdépartementalité ; **C** à l'exemplarité, l'innovation et au caractère reproductible des interventions

- 1) pour les « **produits** » : subvention à hauteur de 10 % ou jusqu'à hauteur du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre de l'EP Loire, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit,
- 2) pour les « **manifestations** » : subvention à hauteur de 5 %, avec pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité de l'EP Loire.

*avec, s'appliquant dans les deux cas, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement.*

*En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les **sites de Villerest et de Naussac**, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.*

**Il est proposé au Bureau d'approuver l'octroi des subventions correspondantes**

